# Tévennec

## Tévennec (Plogoff)

**Le phare est édifié entre 1869 et 1875** sur *Tévennec*, un îlot granitique faisant face à la baie des Trépassés. Son feu sécurise dans le passage du raz de Sein, l'étroit raccourci permettant aux navires d'éviter le contournement par l'ouest de la chaussée de Sein, un chapelet de dangereux récifs dévidé en mer sur près de 19 kilomètres.

L'ouvrage, dessiné par l'ingénieur Paul Joly, est implanté à 14 mètres au-dessus du niveau des vagues. C'est une maison-phare, du type de celle que l'administration des Ponts-et-Chaussées édifie d'ordinaire à terre ; une tour carrée de 11 mètres de haut, coiffée de sa lanterne et flanquée d'un petit corps de logis équipé d'une cuisine, d'un grenier et de deux chambres à l'usage des gardiens.

L'édifice, posé sur sa plate-forme, est entouré d'un parapet. On y accède depuis la mer par un escalier taillé dans le rocher.

**Mis en service le 15 mars 1875,** Tévennec est automatisé, par nécessité, dès 1910. À cette date en effet, vingt-trois gardiens – dont un couple avec enfants – y ont été successivement affectés par l'administration, parfois seulement pour quelques semaines, tant les lieux sont inhospitaliers. Certains hivers les lames, ajoutées aux courants violents qui ceinturent la roche, retardent ou interrompent le ravitaillement. De plus, le phare, l'îlot même, selon la légende, seraient maudits et hantés... Une croix de pierre y est érigée, que la tempête brisera ; elle sera remplacée par une croix de fer, comme pour conjurer le site.

La maison-phare est dotée de panneaux solaires depuis 1994. La lampe halogène de 40 W qui équipe sa lanterne, émet un feu scintillant à secteurs blanc et rouge. Sa portée est de 10 milles.

**Tévennec n'est pas ouvert à la visite.**

Cependant, une association patrimoniale, la SNPPB (Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises), vient récemment de signer une convention avec l'État, qui l'autorise à occuper l'îlot pendant dix années, à la condition de restaurer le logement des gardiens. **L'endroit pourrait par la suite devenir une résidence d'artiste.**

RETOUR AU SOMMAIRE de l'exposition Phares et balises

Suite de l'exposition : Trézien

Nos collections de plans et de documents figurés sur Tévennec
Documents figurés
Plans d'origine